

## Procuration

Procuration restreinte en qualité de responsable d'accès pour la demande de certificats et l'autorisation d'organisation dans les certificats (Managed PKI). À remplir uniquement s'il y a lieu.

La mandante nommée ci-après (mention identique à celle de la demande de certificat, y compris la forme juridique):

Nom officiel de  
l'entreprise

Pays

autorise et mandate par la présente la (les) personne(s) suivante(s) à exercer individuellement les fonctions de responsable d'accès:

### Responsable d'accès 1

Prénom, nom

Entreprise

Fonction

Adresse e-mail

Signature\*

### Responsable d'accès 2

Prénom, nom

Société

Fonction

Adresse e-mail

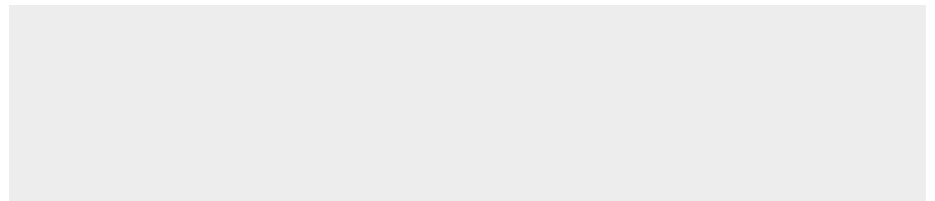
Signature\*

Les responsables d'accès détiennent une procuration restreinte pour la demande de certificats et l'autorisation d'organisation dans la Managed PKI de SwissSign. Ils ne sont pas autorisés à représenter autrement la mandante, notamment à modifier le contrat Managed PKI. Ils sont notamment mandatés pour exercer les fonctions suivantes:

- demande de certificats ainsi que mise à disposition de l'ensemble des informations et documents nécessaires à la demande;
- approbation des demandes déposées par les demandeurs de certificats

Les responsables d'accès sont «responsables d'accès SwissSign Managed PKI» pour la Managed PKI et reçoivent à cet effet un certificat d'accès (certificat d'opérateur).

Les restrictions suivantes sont prévues pour les responsables d'accès: (p. ex. exclusion de certains types de certificats):



Les noms indiqués et les signatures de toutes les personnes physiques (responsables de certificat, signataires) désignées dans la présente procuration sont justifiés par les copies jointes de pièces d'identité avec signature et photo.

Une révocation ou le caractère sans objet de cette procuration doivent être signalés immédiatement par écrit à SwissSign SA, Sales & Partner Management, Sägereistrasse 25, 8152 Glattbrugg, Suisse, ou via e-mail signé numériquement à [contracts@swisssign.com](mailto:contracts@swisssign.com).

SwissSign SA est en tout temps habilitée à demander une nouvelle procuration pour la responsabilité d'accès.

Signatures des responsables de l'organisation selon le justificatif d'organisation (par ex. registre du commerce)

Lieu, date

Entreprise,  
forme juridique

### Responsable de l'organisation 1

Prénom, nom

Adresse e-mail

Fonction

Signature\*

### Responsable de l'organisation 2

Prénom, nom

Adresse e-mail

Fonction

Signature\*

\*) SwissSign accepte uniquement les signatures numériques comme signatures qualifiées homologuées en Suisse ou au siège de l'organisation du signataire au sein de l'UE/EEE.

### Annexes

Copie de la carte d'identité (UE, Suisse, Liechtenstein) ou du passeport avec signature visible de tous les signataires (responsables d'accès mandatés et représentants de l'organisation).

La procuration doit être remise à l'adresse suivante: SwissSign SA, Sales & Partner Management, Sägereistrasse 25, 8152 Glattbrugg, Suisse